

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 24-janv.-2011

Date de révision 28-nov.-2022

Numéro de révision 6

1. Identification

Nom du produit Manganèse (II) chlorure tétrahydraté

AC193450000; AC193451000; AC193455000 Cat No.:

No. CAS 13446-34-9

Synonymes Aucun renseignement disponible

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Fabricant Importateur / Distributeur

Acros Organics Fisher Scientific Company Fisher Scientific One Reagent Lane One Reagent Lane 112 Colonnade Road. Fair Lawn, NJ 07410 Fair Lawn, NJ 07410 Ottawa, ON K2E 7L6, Tel: (201) 796-7100

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-ACROS-01 / Europe call: +32 14 57 52 11 Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No.US:001-800-424-9300 / Europe:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / **Classification WHMIS 2015**

2015-17)

Toxicité orale aiguë Catégorie 3 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1 Catégorie 2 Organe cible spécifique en cas de toxicité - (exposition répétée)

Organes cibles - Cerveau.

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Toxique en cas d'ingestion

Provoque des lésions oculaires graves

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



Conseils de prudence

Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Rincer la bouche

Entreposage

Garder sous clef

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Other Hazards

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Manganous chloride tetrahydrate	13446-34-9	<=100
Chlorure de manganèse	7773-01-5	-

4. Premiers soins

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale Conseils généraux

immédiate est requise.

Contact avec les yeux En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et

demander des soins médicaux.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Une Contact avec la peau

consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Ne

pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance. appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. Une consultation médicale immédiate est

requise.

Ingestion NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Symptômes et effets les plus

importants

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

Cause des brûlures des yeux. Cause de graves lésions oculaires.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO2), une poudre extinctrice, une mousse

anti-alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair Méthode -Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Supérieures Inférieure Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun renseignement disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Dangers spécifiques du produit

Une substance non combustible ne brûle pas par elle-même, mais elle peut se décomposer sous l'effet de la chaleur et produire des vapeurs corrosives ou toxiques. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de métaux lourds. Chlorure d'hydrogène gazeux.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

NFPA

Santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers physiques
3	0	1	N/A

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel						
Précautions personnelles	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter la formation de poussière. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires.					
Précautions environnementales	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.					
Méthodes de confinement et de nettoyage Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Éviter la formation de poussière.						

7. Manutention et stockage Porter de l'équipement de protection individuelle/

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter la formation de poussière. Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Ne pas respirer (poussière, vapeurs, bruine, gaz). Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, demander immédiatement une assistance

médicale.

Entreposage.Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver sous atmosphère inerte. Protéger de l'humidité. Matières incompatibles. Acides forts. Métaux.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
		nnique					
Manganous chloride	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.02	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.02	(Vacated)	IDLH: 500
tetrahydrate		TWA: 0.02	mg/m³		mg/m³	Ceiling: 5 mg/m ³	mg/m³
		mg/m³	TWA: 0.1 mg/m ³		TWA: 0.1 mg/m ³	Ceiling: 5 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³
			_		_		STEL: 3 mg/m ³
Chlorure de manganèse	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.02	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.02	(Vacated)	IDLH: 500
		TWA: 0.02	mg/m³		mg/m³	Ceiling: 5 mg/m ³	mg/m³
		mg/m³	TWA: 0.1 mg/m ³		TWA: 0.1 mg/m ³	Ceiling: 5 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³
							STEL: 3 mg/m ³

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de

l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité
Protection des mains Gants de protection

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchouc naturel	Voir les recommandations du	-	Protection contre les
Caoutchouc nitrile	fabricant		éclaboussures seulement
Néoprène			
PVC			

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé: Filtre à particules conforme à la norme EN 143

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueSolide PoudreAspectRouge clairOdeurInodore

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

pH4-6 5% aq.solution **Point/intervalle de fusion**58 °C / 136.4 °F

Point/intervalle d'ébullitionAucun renseignement disponiblePoint d'éclairAucun renseignement disponible

Taux d'évaporation Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz) Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponiblePression de vapeurAucun renseignement disponible

Densité de vapeurNon applicableDensitéAucun renseignement disponible

Solubilité 1980 g/L @ 20 °C
Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation
Température de décomposition
Viscosité

Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Non applicable

ViscositéNon applicableFormule moléculaireCl2 Mn . 4 H2 O

Masse moléculaire 197.91

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales. Hygroscopique.

Conditions à éviter la formation de poussière. Produits incompatibles. Excès de chaleur. Exposition à

l'humidité. Exposition à de l'air humide ou à de l'eau.

Matières incompatibles Acides forts, Métaux

Produits de décomposition

dangereux

Oxydes de métaux lourds, Chlorure d'hydrogène gazeux

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

Composant DL50 orale		DL50 épidermique	LC50 Inhalation
Manganous chloride tetrahydrate	LD50 = 1484 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
Chlorure de manganèse	LD50 = 236 mg/kg (Rat) LD50 = 1330 mg/kg (Mouse)	Non inscrit(e)	LC50 > 4.45 mg/L (Rat) 4 h

Toxicologically Synergistic

Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Irritation grave des yeux

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Manganous chloride tetrahydrate	13446-34-9	Non inscrit(e)				
Chlorure de manganèse	7773-01-5	Non inscrit(e)				

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu STOT - exposition répétée Cerveau

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Manganous chloride	ErC50 = 61 mg/l	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
tetrahydrate				
Chlorure de manganèse	Non inscrit(e)	LC50 = 49.9 mg Mn/L	Non inscrit(e)	LC50 = 9.8 mg Mn/L (48hr)

Persistance et dégradabilité

peuvent persister d'après les informations fournies.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.

Composant	Log Poctanol/eau		
Chlorure de manganèse	0.85		

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOT

Manganèse (II) chlorure tétrahydraté

No ONU UN3288

Nom officiel d'expédition TOXIC SOLID, INORGANIC, N.O.S. Nom technique Manganous chloride tetrahydrate

Classe de danger 6.1 Groupe d'emballage III

TMD

No ONU UN3288

Nom officiel d'expédition TOXIC SOLID, INORGANIC, N.O.S.

Classe de danger 6.1 Groupe d'emballage III

IATA

No ONU UN3288

Nom officiel d'expédition TOXIC SOLID, INORGANIC, N.O.S.

Classe de danger 6.1 Groupe d'emballage III IMDG/IMO

No ONU

UN3288

Nom officiel d'expédition TOXIC SOLID, INORGANIC, N.O.S.

Classe de danger 6.1 Groupe d'emballage III

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Manganous chloride tetrahydrate	13446-34-9	-	-	-	•	-	-	-
Chlorure de manganèse	7773-01-5	Х	-	Х	ACTIVE	231-869-6	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Manganous chloride tetrahydrate	13446-34-9	X	-	ı	-	X	X	X	X
Chlorure de manganèse	7773-01-5	Х	KE-23012	X	X	Х	Х	Х	X

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Manganous chloride tetrahydrate	Part 1, Group A Substance		
Chlorure de manganèse	Part 1, Group A Substance		

Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Non applicable

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Manganous chloride tetrahydrate	13446-34-9	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Chlorure de manganèse	7773-01-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Manganous chloride tetrahydrate	13446-34-9	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Chlorure de manganèse	7773-01-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de préparation24-janv.-2011Date de révision28-nov.-2022Date d'impression28-nov.-2022

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité